

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE VISION 2024 »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré star
9B, non loin de la brigade de gendarmerie. Lot : 282, Ilot
: 248, 28 BP 561 ABIDJAN 28., Lot 282, Ilot 248

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION 2024 »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger, toutes opérations pouvant concerner directement ou indirectement :

- Travaux de construction de bâtiments publics et privés
- Travaux de génies civils
- Travaux d'aménagement foncier de rénovation et d'embellissement de bâtiments
- Aménagement foncier et entretien espaces verts
- Restauration et hôtellerie
- Import-export
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré star
9B, non loin de la brigade de gendarmerie. Lot : 282, Ilot :
248, 28 BP 561 ABIDJAN 28., Lot 282, Ilot 248

Dirigeant(s) M KABA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08128 du 21/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48859/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

